

Journées nationales CII

27 / 28 octobre 2016

Thoune

Dispositif d'insertion professionnelle de la LIASI

(Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle)



Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI)

(entrée en vigueur: 1^{er} février 2012)

Principe

Toute personne majeure bénéficiant de prestations d'aide financière met tout en œuvre pour retrouver un emploi (Art. 42A) → **Fort accent sur l'insertion professionnelle**

Nouveautés

1. Un stage d'évaluation à l'emploi

- Vise à déterminer la capacité des bénéficiaires à se réinsérer sur le marché de l'emploi et à établir un plan de réinsertion
- Précède l'octroi de toute mesure d'insertion professionnelle
- Destiné à :
 - tout nouveau bénéficiaire de l'aide sociale, y compris une personne en fin de droit de chômage
 - toute personne déjà bénéficiaire de l'aide sociale, selon évaluation de l'assistant-e social-e

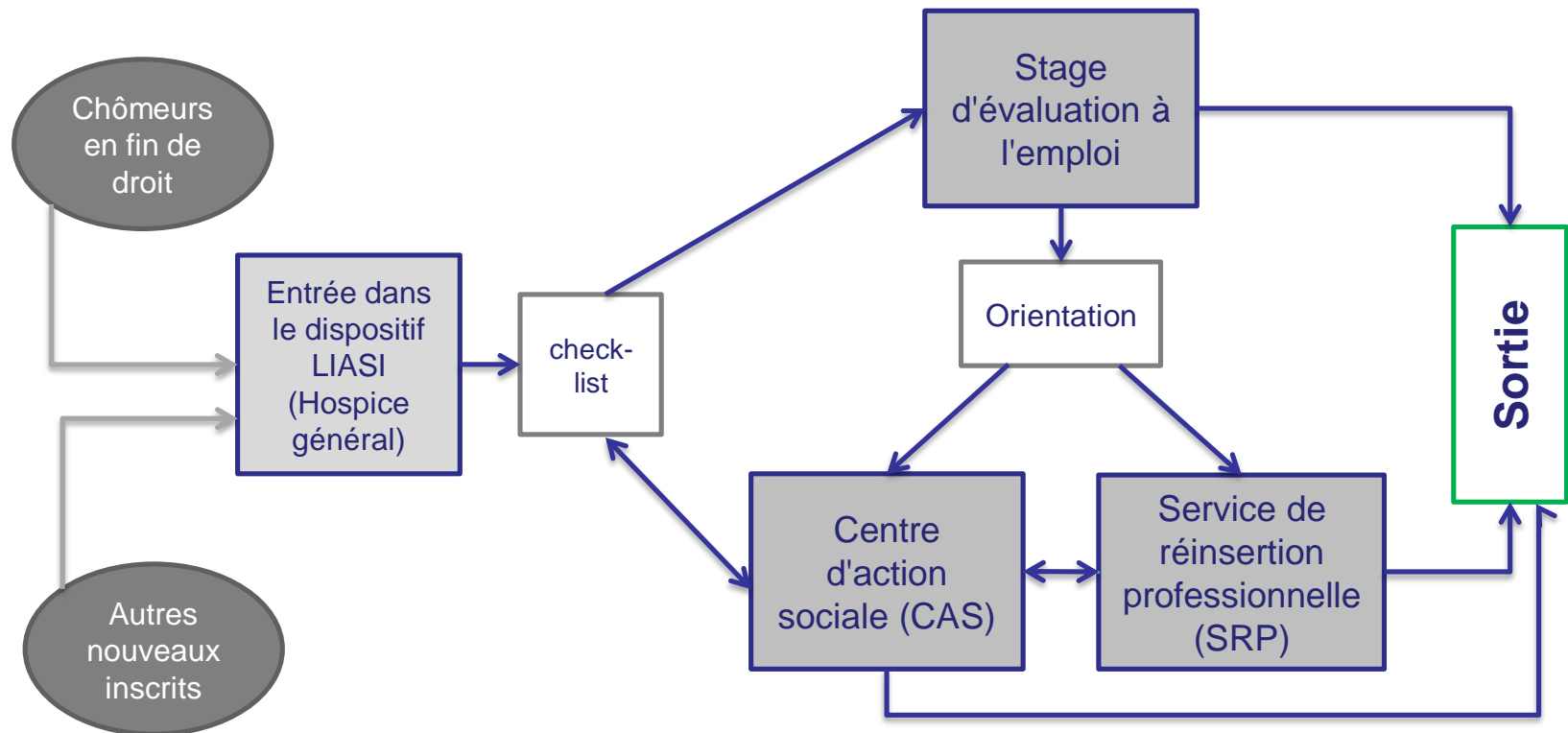
2. Des mesures d'insertion professionnelle, octroyées en conformité avec le plan de réinsertion déterminé à l'issue du stage d'évaluation

3. Le renforcement de la collaboration et de la communication des données avec l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage

- Autorisation à communiquer des données personnelles si aucun intérêt privé prépondérant ne s'y oppose et si les renseignements sont utiles à déterminer les mesures d'insertion appropriées.
- Collaboration afin d'établir une stratégie concertée de réinsertion et pour déterminer la mesure la plus appropriée.

4. Création d'un Service de réinsertion professionnelle rattaché à l'Hospice général

Processus de la LIASI



Service de réinsertion professionnelle

- Comprend des spécialistes formés à la réinsertion professionnelle et fonctionne comme un office régional de placement (ORP). Jusqu'au 31 décembre 2016, il a un accès élargi à PLASTA.
- A l'issue du stage d'évaluation à l'emploi, le SRP reçoit les bénéficiaires que le groupe d'orientation, sur la base des observations et recommandations émises par les prestataires du stage d'évaluation à l'emploi, estime être proches du marché du travail.
- Sur la base des observations, recommandations et cibles professionnelles émises dans le bilan de stage, le SRP établit un plan de réinsertion professionnelle et octroie, si nécessaire, les mesures adéquates au bénéficiaire.
- Le SRP collabore étroitement avec le service des mesures pour l'emploi de l'OCE pour la mise en place, l'évaluation continue et l'adaptation du plan de réinsertion professionnelle.



1^{ère} évaluation de la LIASI (mars 2014)

Evaluation externe intermédiaire pour :

- obtenir un état des lieux de la mise en œuvre de la LIASI
- opérer si besoin les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs
- disposer d'axes de développement dans la perspective du bilan final attendu en 2016

Champ d'évaluation:

- analyse des flux
- rôle et pertinence de la check-list et du stage d'évaluation à l'emploi
- communication et collaboration intra et inter-institutionnelle
- place des bénéficiaires dans le dispositif
- développement transversal d'une culture du *work first*
- monitoring du dispositif

Conclusions :

- mise en œuvre du volet "insertion" de la LIASI conforme aux objectifs fixés par la loi
- outils pertinents et efficaces pour répondre aux exigences de la loi
- stage d'évaluation adapté au fil du temps; informations fournies aux participants clarifiées
- nécessité de porter une plus grande attention à la trajectoire des bénéficiaires
- dynamique positive de collaboration entre tous les partenaires du projet
- capacités de stages disproportionnées vs la taille du service de réinsertion professionnelle (SRP)



Ajustements apportés

- Contenu du stage d'évaluation avec une diversification des activités proposées.
- Amélioration de l'information fournie aux bénéficiaires.
- Introduction d'un système d'équivalence de stage.
- Uniformisation des pratiques dans les centres d'action sociale
- Renforcement de la collaboration avec l'OCE
- Implication dans le dispositif de l'office de l'assurance-invalidité

Evaluation finale (avril 2016)

Cadre analytique :

- Parcours du bénéficiaire au SRP
- Effets en matière de réinsertion professionnelle
- Impact sur l'insertion sociale des individus

Constats :

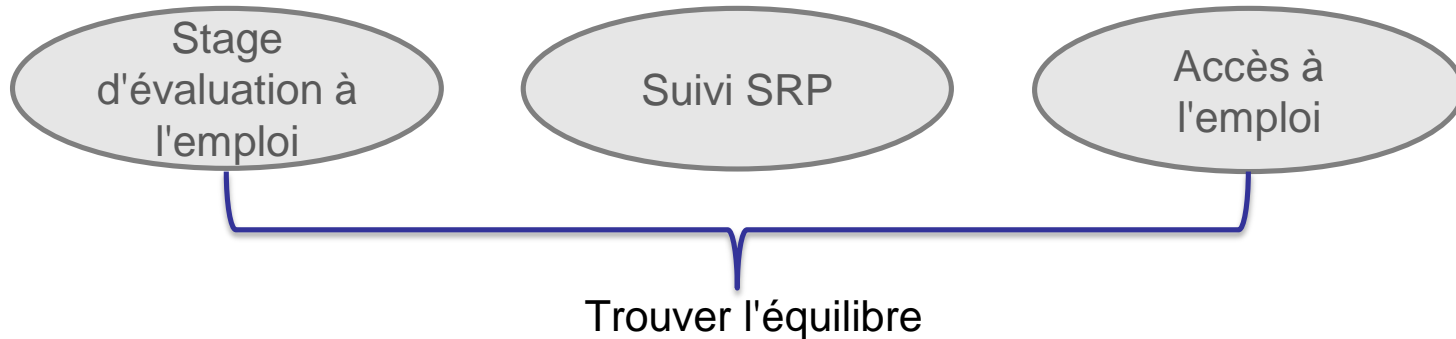
- améliorations notables en termes d'employabilité des bénéficiaires de l'aide sociale
- solutions durables trouvées
- impact bénéfique sur les personnes suivies
- impact positif des mesures de marché du travail (MMT), surtout sur les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi
- objectif d'un retour rapide à l'emploi pas atteint à ce jour

Constats (suite)

- longueur du parcours du nouveau bénéficiaire de l'aide sociale (check-list – stage – orientation – élaboration d'un projet professionnel) = frein à un retour rapide à l'indépendance financière
- pas d'augmentation du taux annuel de retour en emploi des bénéficiaires de l'aide sociale depuis 2012
- augmentation de la durée de perception de l'aide sociale pendant la période observée
- succès de l'insertion professionnelle auprès d'une population aidée de longue date par l'Hospice général (HG)
- dispositif LIASI favorise un retour durable à l'autonomie ... et non pas un retour rapide à l'autonomie



Décisions prises



En flexibilisant le dispositif pour agir sur les périodes de transition.

Par une modification du règlement d'application de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI – J 4 04.01) adoptée le 25 mai 2016:

- alternatives au caractère obligatoire du stage d'évaluation
- durée du stage modulable

En rééquilibrant des ressources affectées au stage d'évaluation et renforcement des moyens dédiés au placement en emploi.

Principaux avantages de la LIASI

- Prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale orientée sur la problématique prépondérante.
- Développement d'un savoir-faire en matière de réinsertion professionnelle à l'Hospice général.
- 36 % des personnes suivies par le SRP depuis sa création en 2012 ont retrouvé un emploi.
- Réinsertion durable.
- Renforcement de la collaboration inter-institutionnelle

Principaux obstacles rencontrés avec la LIASI

- Gestion des périodes de transition :
 - ✓ Trop de temps écoulé entre les différentes étapes de la prise en charge, avec un impact négatif sur la motivation et la mobilisation des bénéficiaires
- Mécontentement d'une minorité des personnes qui suivent le stage et difficultés de compréhension
 - ✓ 85% à 90% des personnes sont satisfaites, voire très satisfaites
 - ✓ Les quelques insatisfaits continuent de faire écho dans la presse et auprès des réfractaires à la LIASI
- Les accès à PLASTA
 - ✓ Refus du SECO de maintenir les accès à PLASTA pour l'Hospice général
- Facteurs exogènes qui agissent comme frein à la réinsertion
 - ✓ Augmentation du taux de chômage
 - ✓ Concurrence accrue sur les postes vacants et marché du travail peu propice à l'engagement de personnel peu qualifié
 - ✓ Augmentation constante du nombre de travailleurs frontaliers